

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET 2017
ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2017-2018-2019**

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield adoptera le budget pour l'exercice financier 2017 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018, 2019 lors d'une séance extraordinaire du conseil, le mardi 13 décembre 2016, à 18 heures, à la salle réservée aux délibérations du conseil, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 25 novembre 2016.

Alain Gagnon, MAP OMA
Greffier